

LE TOUSK

Le bulletin d'information mensuel de la Fondation Condé



DANS CE NUMÉRO :

VŒUX AU PERSONNEL

**LA PAGE DES RESSOURCES
HUMAINES**

2024, UNE ANNÉE BISSEXTILE

**LE PROGRAMME DES
ÉVÈNEMENTS DE FÉVRIER**

LES ANIMATIONS PASSÉES

VŒUX AU PERSONNEL

Cette année, après deux ans de restrictions sanitaires, la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel a fait son grand retour. Cette cérémonie des vœux a également été l'occasion de partager un moment de convivialité autour d'une galette des rois.



MERCI

aux membres du CSE qui
ont organisé cet
événement.

AGENDA DE FÉVRIER

- Le 1 à 9h30 : **UOGR**
 - Le 6 à 9h30 : **Commission des Usagers**
 - Le 13 à 13h30 : **Réunion CSE**
 - Le 22 à 13h30 : **CLUD**
 - Le 19 à 13h30 : **Cellule Qualité**
- Tous les lundis à 11h : **Réunion CODIR**



Le déménagement de la MRMA au premier étage se fera le jeudi 1er et vendredi 2 février. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour venir nous aider. Nous vous remercions par avance.



DEMANDE DE CONGÉS ANNUELS

N'oubliez pas de rendre vos demandes de congés annuels. Les dates retenues par la direction seront affichées le 1er mars. Attendez bien cette date pour effectuer vos réservations de cet été.

NOUVELLE SIGNATURE MAIL

Une signature mail aux couleurs de la Fondation a été créée ! Tous les professionnels de l'établissement ayant accès à une boîte mail peuvent désormais insérer leur signature mail. En cas de difficultés, n'hésitez pas à revenir vers le secrétariat de direction.



BIENVENUE À :



Emma DEBROIS

A.S en USLD
en CDI à partir du 1 février

Romane DOMNEQUE

A.S. en SMR
en CDI à partir du 15 février

Ndeye Thimbane NIANG

A.S. en SMR
en CDI à partir du 2 février

Alexia VAUTRAIN

A.S. en MRMA
en CDI à partir du 5 février

SOLIDARITÉ À CONDÉ



Un élan de solidarité s'est installé à Condé pendant les quelques jours d'intempéries. Merci aux équipes de nuit qui sont restées après leur journée de travail en attendant la relève... et merci à tous ceux qui ont bravé les intempéries.

FORMATIONS

PMSI SMR : MOBILISER LES PROFESSIONNELS POUR FIABILISER LE FINANCEMENT EN DMA

Lundi 12 et Mardi 13 février
Salle de formation
RDC du bâtiment Montmorency

Liste des personnes concernées
affichée dans les services

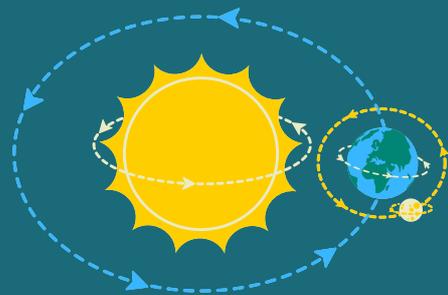
LE DOSSIER DU MOIS : 2024, UNE ANNÉE BISSEXTILE

Un peu d'histoire...

En temps normal, le mois de février ne compte que 28 jours, mais cette année il en comptera 29. On parle alors d'année bissextile. C'est Jules César qui en est à l'origine.

La Terre met exactement 365,24 jours pour faire le tour du Soleil. Il y avait donc une différence de temps entre l'année calendaire et l'année solaire. Il fallait trouver une solution pour que les saisons ne se décalent pas progressivement dans le calendrier. C'est pourquoi, Jules César fit appel à l'astronome Sosigène d'Alexandrie pour régler ce décalage. Il s'inspira du calendrier égyptien et instaura un jour supplémentaire tous les 4 ans.

Tous les 400 ans, 3 années bissextiles doivent être retirées, pour que les calendriers coïncident parfaitement. Par exemple, les années 1700, 1800 et 1900 n'ont pas été des années bissextiles et 2100 ne le sera pas non plus.



Naitre un 29 février

Bien qu'une année bissextile ne soit qu'une année sur quatre, il y a tout de même des naissances le 29 février. La plupart du temps, ces personnes préfèrent souhaiter leur anniversaire la veille, le 28 février.

Pour ne plus avoir ce problème, l'île de Taïwan a supprimé le 29 février comme date de naissance. Les bébés nés ce jour sont automatiquement enregistrés au 28 février.

D'où vient le mot "bissextile" ?

Le mot bissextile signifie "deux fois sixième". À l'origine, le jour supplémentaire était placé après le 23 février, soit le sixième jour avant les calendes de mars. Comme il doublait ce même jour, l'année a été nommée "bissextile".

Journée mondiale

Journée mondiale des maladies rares

Cinq nouvelles pathologies touchant moins de 0.2% de la population sont découvertes chaque semaine dans le monde. Pour sensibiliser à ces nouvelles maladies, dites rares ou orphelines, le dernier jour de février a été choisi comme journée mondiale, puisqu'une fois sur 4 il s'agit d'une journée rare.



Petite anecdote

Légende d'Irlande

Au Ve siècle, en Irlande, Sainte Bridget se plaignait que les femmes soient obligées d'attendre une hypothétique demande de leur futur mari. Saint Patrick entendit sa requête et déclara le 29 février comme le jour où la femme pourrait désormais demander l'homme en mariage. Cette drôle de tradition fut parfois l'objet d'une législation dans plusieurs pays comme en Ecosse en 1288 où la loi stipulait qu'une célibataire pouvait faire une proposition de mariage à l'homme de son choix au cours des années bissextiles.

INFOS PATIENTS, RÉSIDENTS ET FAMILLES

PROGRAMME "VIE SOCIALE" DE FÉVRIER

- Le 2 à 14h30 : Chandeleur
- Le 9 à 14h30 : Spectacle Camille Transformisme
- Le 13 à 15h : Goûter déguisé pour mardi gras
- Le 17 de 14h à 16h30 : Echange intergénérationnel avec le Conseil Municipal des Jeunes
- Le 21 à 15h : Grand karaoké
- Le 27 à 20h : Théâtre ce soir "Encore un instant"

information

Pensez à nous transmettre la carte mutuelle 2024 et la carte vitale si ce n'est pas déjà fait. Cela vous évitera d'avancer des frais médicaux.

❄️ Noël en 1900 à Chaalis ❄️

Pour ce début d'année, certains résidents ont remonté le temps et se sont plongés dans l'ambiance d'une réception de Noël en 1900. C'est à l'Abbaye Royale de Chaalis, lieu emblématique de réceptions et de festivités, qu'ils ont découvert les traditions et les différents styles de vie de l'époque. Pour clôturer la journée, les résidents ont profité d'un feu d'artifice.

CONCOURS GALETTE DES ROIS



Le 9 janvier dernier, les résidents ont participé à une compétition de galette des rois. Cinq équipes (Marillac, Montmorency, Unité Alzheimer, PASA, Accueil de jour) se sont affrontées et c'est un jury d'experts qui les a départagées.



VICTOIRE DE L'ÉQUIPE UNITÉ ALZHEIMER !



Grand Karaoké

